

Appel à projets 2019

## RESTAURATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE RURAL NON PROTEGE



### **Règlement**

Annexe à la délibération n°16-906

L'appel à projet est constitué d'un règlement et d'un dossier de candidature

## RÉGLEMENT DE L'APPEL À PROJETS 2019

### Contexte

La région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur est riche d'un patrimoine remarquable par sa qualité et sa diversité, dont l'originalité peut se définir par sa quantité et sa répartition sur la totalité du territoire, son champ chronologique exhaustif, son champ thématique complet, la présence de nombreuses œuvres majeures à l'échelle nationale.

Ces œuvres de premier plan ne doivent pas faire oublier le patrimoine du quotidien dont le maillage, intimement lié aux socles naturels, constitue la trame de fond paysagère sans laquelle les grands monuments perdraient une part notable de leur attractivité.

Ce patrimoine dont le caractère monumental n'est pas l'intérêt premier est en revanche nettement identifié comme un bien commun par les populations dont il a constitué pendant des générations à la fois l'outil de travail et le paysage de la vie quotidienne.

Richesse culturelle, élément du cadre de vie, le « petit » patrimoine est souvent, pour bien des territoires, le seul équipement pouvant constituer un point d'appui à une dynamisation économique et sociale. Cette dynamisation peut se jouer dans plusieurs secteurs : le tourisme, les activités du bâtiment, de l'artisanat, de la formation professionnelle, du commerce.

À cet égard, sa restauration présente le double intérêt de préserver les paysages et d'assurer un marché aux entreprises locales dont le maintien est un enjeu pour les zones rurales.

Elle représente cependant pour les petites communes une charge financière parfois difficile, voire impossible à assumer sans une aide significative.

C'est pourquoi la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, forte de sa compétence en matière d'aménagement du territoire, et par ailleurs seule collectivité territoriale compétente en matière d'expertise patrimoniale via sa mission d'Inventaire général du Patrimoine culturel, a décidé de lancer un appel à projets en faveur de la restauration et de la valorisation du patrimoine rural non protégé.

La Fondation du Patrimoine, partenaire de la Région sur cette opération, mobilisera en faveur des projets retenus le mécénat des entreprises et des particuliers, et apportera aux bénéficiaires son appui technique pour l'élaboration des dossiers.

### Objectifs

L'appel à projets poursuit 4 objectifs :

- La sensibilisation des propriétaires au devenir du petit patrimoine, élément du cadre de vie et support des mémoires collectives ;
- La restauration et la pérennisation du patrimoine culturel afin de le transmettre aux générations futures et le maintien des savoir-faire des métiers du bâtiment et de l'artisanat ;
- Maintenir ou développer l'activité des entreprises locales ;
- Sa valorisation pour les habitants du territoire, les visiteurs régionaux ou nationaux.

### Bénéficiaires

- Communes
- Intercommunalités
- Départements
- Organismes publics
- Fondations ou associations patrimoniales propriétaires ou bénéficiant d'une délégation de maîtrise d'ouvrage du propriétaire
- Particuliers et structures de droit privé

## Patrimoine éligible

Sont éligibles les bâtiments, édifices et ensembles implantés en milieu rural, isolés ou en hameau, visible depuis la voie publique, et non protégés au titre des Monuments historiques.

### Liste indicative des types d'œuvre éligibles :

Four, lavoir, fontaine et édifices des eaux, calade, croix de chemin, calvaire, oratoire, chapelle, distillerie, moulin, cabane agricole, pigeonnier...

### Ne sont pas éligibles :

- les projets portant sur le patrimoine des chefs-lieux<sup>1</sup> de communes de plus de 3 500 habitants ;
- les projets portant sur un ensemble bâti et/ou aménagé d'une surface au sol supérieure à 200 m<sup>2</sup> ;
- les projets portant sur un patrimoine éligible aux dispositifs *Chaîne Patrimoniale et Plan concerté de valorisation* du cadre d'intervention régional « Inventorier, restaurer et valoriser le patrimoine ». (voir annexe 4)

## Projets éligibles

Les projets éligibles devront obligatoirement comporter un volet Travaux **ET** un volet Valorisation. L'absence d'un de ces deux volets entraîne la nullité de la demande.

### 1) Types de Travaux éligibles

- Restauration du bâti et/ou du mobilier
- Mise en sécurité
- Aménagement des abords
- Accessibilité

**ET**

### 2) Types de Valorisations éligibles

- Conception, réalisation de signalétique, panneaux d'interprétation, circuits ou itinéraires balisés
- Réalisation de sites d'information, d'applications d'aide à la visite pour tous media numériques
- Conception, édition de fiches ou guides de visite

À titre indicatif, voir en annexe 2 & 3 la liste des projets sélectionnés dans le cadre des appels à projets 2017 & 2018.

### Ne sont pas éligibles :

- les travaux réalisés par des bénévoles
- les constructions ex nihilo
- les reconstructions intégrales
- Les travaux de réaménagement sans rapport avec la dimension patrimoniale de l'œuvre
- les reconstitutions d'états antérieurs non documentés
- les mises en lumière
- les animations et les spectacles

---

<sup>1</sup> Agglomération où est localisée la mairie

## Critères de sélection

- Les projets architecturaux devront respecter l'intégrité patrimoniale de l'œuvre et utiliser des matériaux et des techniques de mise en œuvre traditionnels ;
- Une attention particulière sera accordée aux projets s'appliquant à l'ensemble du patrimoine rural d'un territoire, dans un objectif de valorisation touristique, sollicitant si possible l'intervention de professionnels du tourisme ;
- Les projets situés sur des territoires de parcs naturels ou de pays d'art et d'histoire devront s'appuyer sur l'expertise des techniciens de ces organismes ;
- Les projets de valorisation devront comporter au moins un volet pédagogique et scolaires.

Les projets seront également examinés en fonction des critères suivants :

- La pertinence au regard de l'orientation de l'appel à projets ;
- La faisabilité technique et la qualité du projet de restauration ;
- L'adéquation entre le patrimoine concerné et la nature de la valorisation envisagée.

## Règles de financement

Le budget alloué à cet appel à projets par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est de 500 000 €. Cette enveloppe sera répartie entre les projets retenus, selon les plans de financement des dossiers présentés, dans la limite d'un montant de 50 000 € par projet.

Le plan de financement des projets devra solliciter la participation d'au moins un autre partenaire (collectivité, Europe, mécénat...) et comporter une part d'autofinancement minimale de 20%.

Les projets situés dans des communes de moins de 3 500 habitants peuvent également candidater à l'appel à propositions du Programme de Développement Rural FEADER 2014–2020 *Conservation, actions culturelles et mise en valeur du patrimoine rural à petite échelle*.

<http://europe.regionpaca.fr/les-appels-en-cours/appels-en-cours-programme-feader/>

Les projets sélectionnés pourront bénéficier d'une aide régionale calculée sur la base du montant subventionnable du projet. Les taux maximums sont déterminés comme suit :

- Communes et intercommunalités de moins de 10 000 habitants : jusqu'à 50%
- Communes et intercommunalités de plus de 10 000 habitants : jusqu'à 30%
- Départements : jusqu'à 30%
- Organismes publics : jusqu'à 30%
- Associations, fondations, particuliers et structures de droit privé : jusqu'à 20%

Tout projet sélectionné portant sur du patrimoine public devra faire l'objet d'une souscription publique apportant une aide financière supplémentaire sous l'égide de la Fondation du Patrimoine, ou d'une demande de Label pour le patrimoine privé ouvrant droit à des exonérations fiscales.

Sont exclus du montant subventionnable :

- Les primes d'assurance
- Les frais d'actes et de contentieux
- La publicité
- Les frais de réception
- Les services bancaires et assimilés
- Les impôts et taxes
- Les redevances
- Les charges financières
- Les charges exceptionnelles
- Les charges aux amortissements et provisions
- L'achat d'objets ou de meubles
- Les contributions volontaires
- Les frais de déplacement

## Dépenses subventionnable

### 1) Volet restauration

- Coût des travaux
- Maîtrise d'œuvre
- Études techniques demandées par la maîtrise d'œuvre

ET

### 2) Volet valorisation

- Études diagnostic
- Frais d'édition
- Conception et réalisation de panneaux d'interprétation, et de tout support d'aide à la visite, signalétiques et/ou pédagogiques

## Engagements des bénéficiaires vis-à-vis de la Région

En répondant à l'appel à projets, le porteur du projet retenu s'engage à :

- Réaliser son projet sur une période maximale de 24 mois après l'octroi de la subvention ;
- Afficher explicitement sur tout document de communication qu'il sera susceptible de diffuser le soutien de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Fondation du Patrimoine ;
- Transmettre à la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et à la Fondation du Patrimoine tous les éléments de présentation de la réalisation finale pour une diffusion sur leurs sites internet respectifs et sur leurs supports imprimés de communication ;
- Participer à tout événement valorisant les projets soutenus dans le cadre du présent appel à projets ;
- Garantir l'accessibilité ou l'ouverture au public pendant un minimum de 50 jours par an et notamment pendant les Journées Européennes du Patrimoine.

## Procédure d'élaboration de la candidature

Les candidats sont tenus de se mettre en relation avec le service Patrimoine, traditions, Inventaire de la Région afin de faire connaître leur intention de candidature pour un projet par an et de s'assurer le plus en amont possible de l'éligibilité de leur projet. Le service pourra également les accompagner en cas de difficulté ou de questions relatives à l'élaboration des pièces et à la transmission du dossier de candidature

**Contact** : Pascal GUILLERMIN - [appelprojetspatrimoine@maregionsud.fr](mailto:appelprojetspatrimoine@maregionsud.fr)

Le présent appel à projets est conduit en partenariat entre la Région et la Fondation du Patrimoine. Avant de formaliser leur dossier de candidature, les porteurs de projet sont invités à prendre l'attache du délégué de la Fondation compétent pour leur département afin de lui présenter le projet concerné.

Le délégué départemental pourra apporter tous les conseils nécessaires en vue de l'optimisation de leur dossier.

Si le patrimoine concerné par le projet relève de la propriété publique, le délégué départemental devra, en concertation avec la collectivité, mettre en place une souscription publique.

### Contacts des délégués de la Fondation du Patrimoine :

Alpes-de-Haute-Provence - Marie-Françoise BRUNEL – [fondation.patri@laposte.net](mailto:fondation.patri@laposte.net)

Hautes-Alpes - Bernard SARLIN – [b.sarlin@wanadoo.fr](mailto:b.sarlin@wanadoo.fr)

Alpes Maritimes - Jean-Louis MARQUES – [jlouismarques06@gmail.com](mailto:jlouismarques06@gmail.com)

Bouches-du-Rhône - Jean- Claude FOURES – [hjcfoures@free.fr](mailto:hjcfoures@free.fr)

Var - Jean-Claude MADET – [jcmadet.fdp83@gmail.com](mailto:jcmadet.fdp83@gmail.com)

Vaucluse - Anne CHANSON – [fdpvauclusenord@yahoo.fr](mailto:fdpvauclusenord@yahoo.fr)

**Composition et envoi du dossier de candidature**

Les dossiers de candidature sont composés de deux séries de pièces :

1. La demande classique de subvention régionale à un projet d'investissement.  
Les formulaires sont téléchargeables sur le site internet [www.mareregionsud.fr](http://www.mareregionsud.fr) - Rubrique Subventions
2. Les documents spécifiques au présent appel à projets.
  - a. Le formulaire de candidature joint en annexe 1
  - b. Un descriptif estimatif détaillé des travaux établi par l'architecte en charge de la maîtrise d'œuvre
  - c. Devis estimatifs établis par des entreprises qualifiées
  - d. Une attestation de non sollicitation d'un soutien financier au titre d'autres dispositifs régionaux pour ce projet
  - e. Un plan de localisation du patrimoine concerné sur fonds IGN ou cadastral confirmant le caractère isolé de l'œuvre concernée
  - f. 5 photos maximum du ou des lieux concernés

Vous devez déposer le dossier en ligne à l'adresse suivante : <https://subventionsenligne.mareregionsud.fr>

Dans ce cas :

- Remplir la rubrique « Objet de la demande » avec la mention « **Appel à projet petit patrimoine rural** » suivie de l'intitulé du projet ;
  - Déposer les pièces spécifiques à l'appel à projet dans la rubrique « Autres pièces complémentaires ».
- En choisissant ce mode de transmission, le dossier sera plus rapidement instruit par les services régionaux. Dans ce cas, il est inutile d'envoyer un dossier papier.

Un double au format PDF doit **obligatoirement** être adressé par courrier électronique à l'adresse suivante : [appelprojetspatrimoine@mareregionsud.fr](mailto:appelprojetspatrimoine@mareregionsud.fr)

L'envoi du dossier vaut acceptation du règlement. Seuls les dossiers complets, envoyés aux adresses spécifiées et reçus dans les délais impartis seront pris en compte.

**Condition de la liquidation de la subvention**

La liquidation se fera en application du règlement financier régional.

**Calendrier de l'appel à projets**

Le suivi et l'instruction des dossiers seront faits par le service Patrimoine, traditions, Inventaire / direction de la Culture.

Un comité technique procédera à la sélection des projets qui seront ensuite proposés au vote des élus régionaux lors d'une Commission permanente.

<b>Étapes</b>	
Lancement de l'appel à projets	25 juillet 2018
<b>Date limite de réception des dossiers de candidature (Enregistrement en ligne ou par courrier) ET envoi de la version numérique à <a href="mailto:appelprojetspatrimoine@mareregionsud.fr">appelprojetspatrimoine@mareregionsud.fr</a></b>	<b>28 février 2019 à minuit</b>
Examen des dossiers, présentation en comité technique	Mars – Avril 2019
Présentation des projets sélectionnés en commission permanente	Juin ou juillet 2019

# APPEL A PROJETS « PATRIMOINE RURAL NON PROTEGE » 2019

## ANNEXE 1. FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Cadre réservé au Service instructeur

Date d'arrivée :

Numéro de dossier : 2019\_

INTITULE DU PROJET OU IDENTIFICATION DU PATRIMOINE VISE PAR LE PROJET :

---

### IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE

Nom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

Représentant légal de la structure :

Nom :

Prénom :

Qualité :

Responsable du projet :

Nom :

Prénom :

Qualité :

Courriel :

---

DESCRIPTION DU PATRIMOINE VISE PAR LE PROJET (TEXTE LIBRE D'UNE PAGE MAXIMUM)

---

PRESENTATION DU PROJET (TEXTE LIBRE DE 4 PAGES MAXIMUM)

- Contexte et enjeux
- Objectifs, résultats attendus
- Description des travaux
- Description de la valorisation
- Calendrier de réalisation

**ANNEXE 2. Projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets 2017**

04	ALLONS, Tour et chapelle Saint Martin	Cristallisation des ruines de la tour et aménagement d'un espace dédié à des manifestations culturelles dans l'ancienne chapelle, mise en place d'un circuit d'accès piétonnier
04	JAUSIERS, Église Saint Sébastien - Hameau de l'Ubac	Réfection de l'église, mise en place d'un panneau d'interprétation sur l'histoire du hameau.
04	LE LAUZET UBAYE, chapelles de l'Adret, de Dramonasq, de Costeplane, de Champcontier	Restauration du bâti et du mobilier, mise en réseau thématique d'un ensemble de chapelles sur un circuit de 8 km.
04	MEOLANS REVEL, chapelle Saint-Joseph, des Clarions-le-Laverq	Restauration, traitement du chemin d'aménagé en calade, mise en place d'un panneau d'interprétation et de visites commentées.
04	PRADS HAUTE BLEONE, Chapelle Saint Roch, hameau de Heyre	Restauration maçonnerie intérieure et extérieure, façade, décors intérieurs. Mise en place d'une signalétique, édition de fiches d'information, programme de visite avec accompagnateurs locaux et actions pédagogiques.
04	SAINTE ANDRE LES ALPES, Statues de saint Pierre et saint Paul à Méouilles	Nettoyage et restauration des statues, mise en place d'un panneau d'interprétation.
04	SEYNE-LES-ALPES, Maison du Mulet	Restauration et valorisation du rez-de-cour et de la cour, élargissement des périodes d'ouverture et d'animation de la maison, mise en place de nouvelles actions de valorisation.
04	VAUMEILH, chapelle Saint Marcellin et tour médiévale	Consolidation de la tour, aménagement d'un accès à son sommet avec création d'une table d'orientation, mise en place d'une borne interactive. Travaux de mise hors d'eau de la chapelle, réfection enduits.
05	LA ROCHE DE RAME, four et forge du quartier de la Fare	Restauration des deux édifices voisins, remise en place d'outils anciens, permettant le développement des animations déjà existantes.
05	ORCIERES, chapelle Saint Maurice des Audiberts	Restauration, mise en place d'un panneau d'interprétation, liaison de l'édifice au circuit de découverte du patrimoine communal, actions pédagogiques avec l'école primaire.
05	VAL DES PRES, chapelle Prat	Restauration de la couverture et de la porte, dégagement des abords, mise en place d'un panneau d'interprétation relatifs aux chapelles de la commune.
06	BAIROLS, chapelle de la Madone	Restauration et mise en place d'un panneau d'interprétation et d'un sentier entre les 3 chapelles du village.
06	BLAUSASC, chapelle ND du Terron	Restauration, mise en place d'une signalétique routière et piétonnière, d'un panneau d'interprétation, réalisation de fiches explicatives.
06	BREIL-SUR-ROYA, les "crottés"	Restauration et inscription du site dans le programme ALCOTRA Vermenagna-Roya n°1818, circuit d'interprétation France Italie.
06	ENTRAUNES, chapelle de la Trinité	Restauration et pose d'une signalétique d'interprétation.
06	MOULINET, chapelle Notre-Dame de la Menour	Restauration et inscription dans le circuit des églises et monuments remarquables de la Communauté d'agglomération de la Riviera française.
06	PEILLON, restanque	Restauration, mise en place de panneaux d'interprétation, organisation d'ateliers pédagogiques à destination des élèves de Peillon.
06	ROQUESTERON, chapelle de l'Annonciation	Restauration, mise en place d'un panneau d'interprétation devant l'édicule et balisage dans le circuit du patrimoine roquérois.
06	SAINTE ANDRE DE LA ROCHE, moulin à huile	Aménagement de la salle des meules, réparation du mécanisme, remise en fonctionnement pour accueillir des ateliers pédagogiques pour les écoles de la commune.
13	CABANNES, chapelle Saint-Michel	Travaux sur nettoyage parements, mise hors d'eau des contreforts et rénovation de la façade. Pose d'un panneau d'interprétation, intégration dans un parcours à l'échelle du Pays.
13	MIRAMAS, domaine agricole La Grange du clos Ambroise	Travaux de maçonnerie sur le chai et remise, révision des toitures. Mise en place d'un sentier d'interprétation sur organisation d'une ferme d'autrefois.
83	BAUDUEN, fontaine-lavoir de Font Castellan	Réfection de la calade, consolidation murs. Mise en place d'un panneau d'interprétation.



83	CALLIAN, chapelle Saint-Donat	Restauration et aménagement en vue de l'accueil d'expositions, de concerts et de la fête de saint Donat.
83	COMPS SUR ARTUBY, aire de foulage	Réhabilitation du caladage, présentation des instruments anciennement utilisés pour le foulage, organisation de démonstrations et d'animations autour du travail du foulage.
83	AIGUINES, ferme de la Grande Forêt	Travaux de mise en sécurité, maçonnerie. Pose de panneaux d'interprétation. Installation d'un éleveur sur le site.
83	SEILLONS SOURCE D'ARGENS, petite Camargue en Provence verte	Restauration du pont d'arrosage et de 2 lavoirs, mise en place d'un cheminement et d'un panneau d'interprétation.
83	SIGNES, chapelle de Châteaueux	Confortement, consolidation de la voûte, réfection de l'enduit. Signalisation, support média, fléchage.
83	TOURTOUR, Tour Grimaldi	Restauration des maçonneries. Projet intégré dans un itinéraire pédestre départemental, pose d'un panneau d'interprétation sur le site.
84	BAUMES DE VENISE, Site des Courens	Travaux de confortement du Castellas - Mise en place de signalétique, aménagement d'un parking pour l'accueil du public.
84	PERNES-LES-FONTAINES, four à plâtre	Débroussaillage / déblaiement et travaux de maçonnerie, Réalisation d'une étude historique, mise en place d'un panneau d'interprétation et intégration dans un parcours de découverte piétonnier nature et patrimoine.
84	SAINT SATURNIN LES APTS	Restauration du lavoir, mise en place d'un panneau d'interprétation, réalisation d'un site web et intégration dans l'application de randonnées du PNR Luberon.
84	SAULT	Restauration des maçonneries et toitures de 6 lavoirs. Mise en place d'une route des lavoirs saltésiens en relation avec l'office du tourisme intercommunal, animations scolaires en lien avec les enseignants.

**ANNEXE 3. Projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets 2018**

04	BELLAFFAIRE, Calade	Restauration et valorisation de la calade de l'église à la fontaine du village. Création d'un circuit et de QR-codes depuis l'entrée du village avec une aire de pique-nique.
04	DAUPHIN, Chapelle Notre Dame d'Hubages	Restauration de la toiture. Création d'un dépliant et d'un panneau de signalétique sur l'histoire de la chapelle. Organisation de visites guidées et de concerts.
04	DIGNE-LES-BAINS, Eglise de Courbons	Mise hors d'eau et création de panneaux d'interprétation avec l'intégration dans le circuit touristique de la commune.
04	DIGNE-LES-BAINS, Tour du château féodal, hameau des Hautes Sièyes	Consolidation, mise en visibilité des ruines et création d'un panneau. Edifice intégré dans un itinéraire du géoparc.
04	MOUSTIER SAINTE MARIE, Pigeonnier	Restauration du pigeonnier au sein du Parc Naturel Régional du Verdon.
04	NIBLES, Eglise Notre Dame de Bethléem	Restauration de la porte, d'une cloche et de la croix bénite avec l'intégration dans un parcours de village.
04	ONGLES, Site de Vières	Restauration des ruines de la rue principale avec positionnement de POI sur certains éléments architecturaux. Intégration dans un circuit de randonnée en lien avec l'OT. Projet ayant participé également au FEADER.
04	SAINTE ETIENNE DE LA TINÉE, 2 chapelles entre Saint Etienne et Banon - CD951	Remise en état de la toiture et des façades. Fléchage en partenariat avec le Département des Alpes-Maritimes et création d'une brochure présentant 4 lieux de culte de la Communauté de communes.
05	SAINTE-GENIEZ, Lavoir de la Font Jacquet	Restauration et aménagement de la place du lavoir avec création de panneaux d'interprétation et mise en place d'animations liés au lavoir.
06	BERRE-LES-ALPES, Moulin	Restauration du moulin et de ses abords avec mise en place de visites guidées et panneaux descriptif du moulin et de la machinerie. Projet porté par l'association "Les Ailes de Berre-les-Alpes"
06	CANTARON, Fours et lavoir du hameau de Cognas	Restauration et remis en fonction des 2 édifices avec mises en place d'animation. Signalétique et panneaux descriptifs
06	COARAZE, Calade et échauquette	Restauration et création d'un chemin patrimonial de l'entrée du village à l'ancien château avec des ateliers pédagogiques sur la restauration de la calade
06	GILETTE, Four à pain communal et fontaine du village	Restauration de ces deux éléments intégrés au parcours découverte du village, avec mise en place de totem et de signalétiques. Le four pourra être accessible au public avec l'ouverture de la porte la journée.
06	SAINTE ETIENNE DE LA TINÉE, Lavoir du Ténibres	Restauration de la couverture et reprise des enduits, martelières et éléments hydrauliques. Création d'un panneau descriptif
13	SAINTE MARIES DE LA MER, Château d'eau du mas de la Cure	Restauration et valorisation avec création d'un panneau descriptif du système de l'eau sur le domaine et actions pédagogiques de sensibilisation
13	TARASCON, Mas de Lansac	Consolidation et restauration intérieure et extérieure d'une tour de guet en vue d'une accessibilité au public et création d'exposition. Création d'un panneau descriptive de la tour et d'expositions.
83	CHATEAUDOUBLE, Chapelle Saint Jean	Restauration de la toiture et aménagement du sentier avec création d'un fléchage et d'un panneau descriptif.
83	COMPS SUR ARTUBY, Mauvais pont.	Restauration du pont et fléchage depuis le village avec création d'un panneau sur l'histoire du pont.
83	LA GARDE FREINET, Moulin à vent de l'Adrech	Restauration, débroussaillage. Travail avec des élèves, scouts pour le réaménagement du sentier et des abords du moulin. Panneau d'interprétation.
83	SOLLIES-VILLE, Lavoir de La Fouan d'Avaou	Restauration et aménagement de l'aire avec organisation d'animations lié à l'eau et panneau descriptif.
83	VINON SUR VERDON, chapelle Saint Nom de Jésus	Restauration des façades. Intégration de la chapelle dans le parcours de ville.
84	SAINTE CECILE LES VIGNES, Cabanon viticole	Mise en sécurité du cabanon et création d'un itinéraire thématique et d'un dépliant sur la route des vins.

**ANNEXE 4. PATRIMOINE ELIGIBLE AU CADRE D'INTERVENTION**  
**« INVENTORIER, RESTAURER ET VALORISER LE PATRIMOINE »**  
**CHAÎNE PATRIMONIALE & PLAN CONCERTÉ DE RESTAURATION ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE**

**Chaîne Patrimoniale**

- le territoire où est situé le patrimoine concerné a été étudié par l'Inventaire général du Patrimoine culturel dans le cadre d'un inventaire topographique ;
- une opération d'inventaire général est en cours sur le territoire concerné ;
- le patrimoine concerné a fait l'objet d'une opération ponctuelle d'inventaire.

**Plan concerté de restauration et de valorisation du patrimoine**

- le territoire où est situé le patrimoine concerné a engagé une programmation pluriannuelle de restauration du patrimoine en concertation avec la Région.

Pour toute précision sur ces dispositifs :

**Contact** : Pascal GUILLERMIN – pguillermin@maregionsud.fr

<https://patrimages.maregionsud.fr>



Hôtel de Région – 27, place Jules-Guesde  
13481 Marseille Cedex 20  
[www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr)